

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

AFRICAN COURT ON HUMAN AND PEOPLES' RIGHTS

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

AFFAIRE

**COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES
PEUPLES**

c.

GRANDE JAMAHIRIYA LYBIENNE ARABE SOCIALISTE

REQUETE n° 004/2011

CORRIGENDUM RELATIF À LA "COMPOSITION DE LA COUR"

CORRIGENDUM RELATIF À LA «COMPOSITION DE LA COUR»

Dans la Décision rendue par la Cour le 2 septembre 2011, en l'affaire **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples c. Grande Jamahira libyenne arabe socialiste**, le nom du Juge Fatsah Ouguergouz a été inséré par erreur dans la composition de la Cour alors que le Juge n'avait pas pris part aux délibérations.

Ladite décision est corrigée en conséquence.

5 juin, 2012.

(Signé)
Dr Robert Eno
Greffier

